

Compte rendu parrainage zao 2014-2015

La prise en charge se passe bien car nous avons Arsène et Dailla sur le terrain, se qui est bénéfique !!

Donc nous allons demandons aux filles de se présenter dans la mesure du possible. On en répertorie 12.

Nous avons reçu 750 frs de Carine se qui fait environ 375000 frscfa au taux de change de 500. Mais en fait si le taux est de 522 et bien 750 frs sont équivalent à 391.500 donc on achète + de frs cfa donc il faut arrondir vers le bas plutôt que vers le haut !! je transmets à Carine.

Donc selon la liste voici les détails fille après fille :

- **SIDIBE** : a redoublé 2 fois sa 3^{ème}, la famille la met à Ouaga dans un lycée privé. Comme nous avons convenu que nous acceptons 1 redoublement, nous décidons de payer la moitié donc
 - 30000 = environ 57.5-60 frs
- **CELINE** : a redoublé 2 fois sa 3^{ème}, elle est exclue du lycée de Dalo, on l'inscrit à Timtim où il y a un lycée privé tenu par de jeunes enseignants qui font des tarifs accessibles donc nous payer la moitié
 - 30000 = environ 57.5-60 frs
- **CHRISTINE** : va très bien est en 1^{ère}. Nous payons un livre 6000 à Ouaga, tenue 8000 tenue sport 7900, fourniture 9350, scolarité 12000 total
 - 43250 = environ 83-86.50
- **RASMATA** : est exclue car a redoublé 2 x, nous l'inscrivons à Timtim et nous payons la moitié
 - 30000 = 57.5-60 frs
- **KOUDOUGOU** : Impertinente ! veut faire cours du soir !! est en fait exclue à Yapin nous décidons de la mettre à Timtim et elle promet de bien travailler, nous payons pour sa 4^{ème}
 - 40000 = 77-80 frs
- **ODILE** : A été volée.... Un homme l'a emmenée en Côte d'Ivoire, elle n'a pas suivi sa scolarité l'an passé et donc son papa s'engage à **rembourser** car l'an passé nous avons payé et elle n'a pas honoré le versement ! il donne déjà
 - **25000 retour, reste encore 25000 pour faire le compte**

SARA : Continue la couture dans l'école à Ouaga, et ça se passe très bien, elle est épanouie et donc heureuse dans sa voie, nous payons

- 31000 = 59-62 frs

KARIDJATOU : Impertinente, au lycée de Yapin, redouble sa 4^{ème} et est normalement exclue mais le directeur intérim est d'accord de la garder pour lui donner une chance, mais je décide qu'elle va aller à Timtim avec Koudougou pour ainsi couper le groupe en 2, elles sont effrontées donc nous payons

- 40000 = 77-80 frs

JUSTINE : EST effrontée, le directeur intérim du lycée Yapin est d'accord de la garder tout de même pour lui donner une chance.... Elle promet de bien travailler !!! nous payons le tarif plein

- 60000 = 117-120 frs

ABOU BENAÛ : se montre détachée ++, grâce au directeur intérim, elle peut reprendre sa 4^{ème}, et promet de se consacrer à ses études !! nous payons le tarif plein

60000 = 117-120 frs

NADIA : Toujours à Dori, ça semble bien se passer, je ne peux pas la voir, mais communique bien avec son oncle à qui je donne l'argent pour le lycée, 60000= 117-120 frs

APITIE : Elle aussi se montre détachée et pas du tout impliquée dans ses études, le directeur intérim du lycée Yapin se montre indulgent et accepte qu'elle continue les études au sein du lycée malgré son attitude négative, nous payons le tarif plein 60000= 117-120 frs

ABOU JULIE : Continue sa couture au village de Dala, nous lui payons une nouvelle machine et son année, c'est 40000 et 40000 donc 80000 = 157-160 frs

Donc nous avons 12 filles qui continuent les études !!! on espère qu'elles vont honorer leurs promesses !!!

Le total des frais annexe (carburant-contribution Arsène-Secrétaire) 80000= 157-160frs

Donc nous arrivons à un total de 1285- 100 (remboursement Odile papa)1185-750 (déjà versé) reste 435 mais à la baisse 430 environ